



Monsieur Laurent WAUQUIEZ  
Président  
Région Auvergne – Rhône – Alpes  
Hôtel de Région  
1 esplanade François Mitterrand - CS 20033  
69269 Lyon Cedex 02

Monsieur Renaud MUSELIER  
Président  
Région Provence-Alpes-Côte d'azur  
Hôtel de Région  
27, place Jules Guesde  
13481 Marseille Cedex 20

Copies à :

*Madame Elisabeth BORNE, ministre chargée des Transports*  
*Monsieur Jean-Pierre BARBIER, président du Département de l'Isère*  
*Monsieur Jean-Marie BERNARD, président du Département des Hautes-Alpes*  
*Madame Marie-Pierre MOUTON, présidente du Département de la Drôme*

**Objet : Préservation de la ligne Grenoble-Veynes-Gap**

Messieurs les Présidents,

Le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire, précédé par les rapports Duron – sur l'avenir des infrastructures de transport ferroviaire – et Spinetta – sur l'avenir de la SNCF – mettent les difficultés et l'avenir du rail français au cœur du débat public et ce pour plusieurs mois.

En effet, la stratégie consistant à concentrer les investissements ferroviaires sur le TGV a fortement endetté la SNCF – plus de 40 milliards d'euros. Ce choix a entraîné usure du réseau et affaiblissement des dessertes régionales, qu'on ne saurait ici qualifier de « petites lignes » comme c'est malheureusement l'usage. A ce titre, nous saluons la décision du Gouvernement de suspendre et d'échelonner les futurs projets de LGV extrêmement coûteux pour réinvestir le réseau régional. Ces 9 000 km de lignes du quotidien sont essentiels à la vitalité et à l'équilibre de nos territoires enclavés.

Parmi ces lignes dont la sauvegarde est impérative, la ligne des Alpes qui relie Grenoble à Gap en passant par l'étoile de Veynes est emblématique. Seul lien ferroviaire direct entre les

Alpes du Nord et les Alpes du Sud, elle constitue la colonne vertébrale du massif. Elle permet la liaison entre les espaces métropolitains, périurbains et ruraux de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes par une succession de viaducs et de tunnels, témoins du génie civil français, dont l'intérêt patrimonial n'est pas à démontrer. Depuis 140 ans, elle assure le lien historique entre Gap et Grenoble, déterminant pour le développement économique, touristique mais également pour l'accès aux soins des habitants ou la connexion des pôles universitaires.

Cette ligne représente par ailleurs l'armature du réseau de transport en commun desservant le versant sud de la métropole grenobloise. Elle est tellement indispensable que, nonobstant ses compétences comme son périmètre, Grenoble – Alpes - Métropole s'est engagée à mobiliser pas moins de deux millions d'euros pour contribuer à la sauvegarder.

Cela fait plusieurs années que les associations d'usagers et les citoyens se mobilisent aux côtés des élus contre les fermetures de gares ou de guichets et les réductions d'amplitude de service. La politique de sous-investissement de SNCF Réseau a notamment contribué à générer des ralentissements et des retards sur la ligne. Malgré ces difficultés, le nombre de voyageurs continue d'augmenter pour atteindre plus de 900 par jour. En assurant des trajets quotidiens domicile-travail/étude et de nombreux déplacements touristiques, la ligne des Alpes permet le désengorgement du réseau routier et le désenclavement des différents territoires traversés.

En aucun cas, le report modal sur le réseau routier ne peut constituer une solution de repli satisfaisante. Il ne permettrait pas d'absorber le trafic aux périodes de pointe, ni de pallier le handicap de montagne constitué par un réseau de routes tortueuses imposant des franchissements de cols difficiles l'hiver. Le transport des personnes à mobilité réduite, ou de celles circulant à vélo serait par ailleurs compromis. Il entraînerait un rallongement inévitable des temps de parcours et *in fine* un report d'au moins un tiers des passagers vers leur véhicule individuel. Ceci aurait pour conséquences d'augmenter la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre à rebours de tous les objectifs sanitaires et écologiques du pays.

Pourtant, en l'absence de travaux de rénovation prévus d'ici à 2023, dont les premiers financements doivent impérativement être engagés dès cette année comme prévu dans le Contrat de plan Etat – Région, la ligne est menacée de fermeture. Cette perspective est inenvisageable. Elle constituerait une perte nette de plusieurs centaines de millions d'euros d'investissements, un recul pour l'aménagement de nos territoires ruraux et de montagne et une aberration sur le plan énergétique et sanitaire en renonçant au mode de transport le plus écologique, le moins polluant et le plus performant.

Dans ce contexte, nous appelons l'Etat, les collectivités locales et SNCF Réseau à engager, dans une vision stratégique de long terme, les investissements nécessaires pour assurer le maintien de la ligne et la modernisation rapide des systèmes d'exploitation les plus vétustes pour atteindre une régularité de circulation et une capacité de transport en adéquation avec les

attentes des usagers.

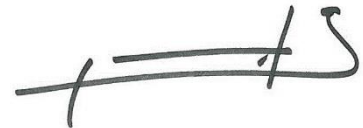
Abandonner aujourd'hui cette ligne reviendrait à condamner le développement de nos territoires de montagne, pourtant particulièrement investis dans une démarche de transition écologique. En outre, cela contribuerait à aggraver la fracture territoriale dont la résorption est pourtant une priorité fixée lors de la Conférence Nationale des territoires le 17 juillet dernier.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche collective et transpartisane et vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de notre très haute considération.

**Pascale BOYER**  
Députée des Hautes-Alpes

*Bien Cordialement*  
*P. Boyer*

**Guillaume GONTARD**  
Sénateur de l'Isère



**Signataires :**

*Parlementaires :*

Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère

Jean-Charles COLAS-ROY, député de l'Isère

Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, députée des Alpes-de-Haute-Provence

Joël GIRAUD, député des Hautes-Alpes

Marie-Pierre MONIER, sénatrice de la Drôme

Didier RAMBAUD, sénateur de l'Isère

André VALLINI, sénateur de l'Isère

*Conseillers départementaux :*

Béatrice ALLOSIA, conseillère départementale des Hautes-Alpes

Florent ARMAND, conseiller départemental des Hautes-Alpes

Daniel BESSIRON, conseiller départemental de l'Isère

Olivier BERTRAND, conseiller départemental de l'Isère

Erwann BINET, conseiller départemental de l'Isère

Guy BLANC, conseiller départemental des Hautes-Alpes

Bernard BUIS, conseiller départemental de la Drôme, maire de Lesches-en-Diois

Carole CHAUVET, conseillère départementale des Hautes-Alpes

Sylviane COLUSSI, conseillère départementale de l'Isère

Christine CRIFO, conseillère départementale de l'Isère

Khadra GAILLARD, conseillère départementale de l'Isère

Françoise GERBIER, conseillère départementale de l'Isère

Amandine GERMAIN, conseillère départementale de l'Isère

Amélie GIRERD, conseillère départementale de l'Isère

Nadia KIRAT, conseillère départementale de l'Isère

Guillaume LISSY, conseiller départemental de l'Isère

Carmela LO CURTO, conseillère départementale de l'Isère

Françoise PINET, conseillère départementale des Hautes-Alpes, maire de Aspres-sur-Buëch

Jean-Loup MACE, conseiller départemental de l'Isère

Bernard MICHON, conseiller départemental de l'Isère

David QUEIROS, conseiller départemental de l'Isère

Laure QUIGNARD, conseillère départementale de l'Isère

Flavie REBOTIER, conseillère départementale de l'Isère

Didier RAMBAUD, conseiller départemental de l'Isère

Sylvette ROCHAS, conseillère départementale de l'Isère

Valérie ROSSY, conseillère des Hautes-Alpes, maire de Puy Sanières

Bernadette SAUDEMONT, conseillère départementale des Hautes-Alpes

Gilles STRAPPAZZON, conseiller départemental de l'Isère

Benjamin TROCME, conseiller départemental de l'Isère

Anne TRUPHEME, conseillère départementale des Hautes-Alpes

Véronique VERMOREL, conseillère départementale de l'Isère

Marc VIOSSAT, conseiller départemental des Hautes-Alpes

*Présidents d'intercommunalités :*

Roger DIDIER, président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, maire de Gap (05)

Jérôme FAUCONNIER, président de la Communauté de communes du Trièves, maire d'Avignonet (38)

Gérard FROMM, président de la Communauté de communes du Briançonnais, maire de Briançon (05)

Christophe FERRARI, président de Grenoble – Alpes – Métropole (38)

Alain MATHERON, président de la Communauté de communes du Diois, maire de Lus-la-Croix-haute (26)

Yann MONGABURU, président du SMTC, vice-président de Grenoble – Alpes – Métropole en charge des Transports Grenoble (38)

*Maires :*

Jean-Baptiste AILLAUD, Maire de Châteauvieux (05)

Bernard ALLARD-LATOURE, Maire de Remollon (05)

Frédéric AUBERT, maire de Tréminis (38)

Gérard BAUP, maire de Cornillon-en-Trièves (38)

Marie BELLON, Maire de Villar Loubiere (05)

Jean-Claude BIZEC, maire de Vizille, ancien cheminot sur la ligne (38)

Gérard BLANCHARD, Maire de Saint Michel de Chaillol (05)

Dominique BONJOUR, Maire de Saint-Etienne le Laus (05)

Bernard COCQUET, maire de Mens (38)

Sabine CAMPREDON, maire du Percy (38)

Robert CARTIER, maire de Saint-Martin-de-Clelles (38)

Joël CAVRET, maire de Saint-Martin-de-la-Cluze (38)  
René CHALVIN, maire de Monestier-de-Clermont (38)  
Anne CHOUVET, Maire d'Eyglis (05)  
Christophe DRURE, maire de Roissard (38)  
M. Pierre Lucien ESCALLIER, maire de Champoléon (05)  
Edmond FRANCOU, Maire de Garde-Colombe (05)  
Rémy FREY, Maire d'Oze (05)  
Jacques GASQUET, Maire de St André d'Embrun (05)  
Guy GENET, Maire de Vif (38)  
Serge GIORDANO, Maire de Saint-Martin-de-Queyrières (05)  
Jean-Robert GRASSOT, conseiller municipal de Saint-Maurice-en-Trièves  
Jean-François HELLY, maire de Prébois (38)  
Alain IVALDY, maire de La Fare en Champsaur (05)  
Rosie JOUSSELME, maire de La Rochette (05)  
Alain LAUGIER, maire de Saint-Pierre Avez (05)  
Francis MARTIN, maire de Molines en Queyras (05)  
Gérald MARTINEZ, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (05)  
Henriette MARTINEZ, maire de Laragne-Montéglin (05)  
Gilles MOSTACHETTI, maire de Montjay (05)  
Laurent NICOLAS, maire d'Avançon (05)  
Eric ODDOU, maire de la Piarre (05)  
Patrick PERNIN, maire de Rambaud (05)  
Michel PICOT, maire de Lalley (38)  
Eric PIOLLE, maire de Grenoble (38)  
Alain ROUMIEU, maire de Montrond (05)  
Christian ROUX, maire de Sinard (38)  
Stéphanie ROUX, adjointe au Maire de Châteauroux-les-Alpes (05)  
Yann SOURIAU, maire de Chichilianne (38)  
Jean-Marie TROCCHI, Maire du Poet (05)  
Monsieur Patrick VIGNE, maire de L'Argentière-La Bessée (05)  
La commune Monestier-du-Percy (38)  
La commune de Treffort (38)

*Présidents de chambres consulaires :*

Chantale GARCIN, présidente de la délégation Hautes-Alpes de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Eric GORDE, président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie des Hautes-Alpes